

Monsieur,

En raison:

-Des Analyses d'impact de JPEE, fondées sur des données obsolètes de plus de 8 ans et fausses.

Page 53 2.1 : « aucune évolution majeure des habitats naturels présents sur le secteur n'a été mise en évidence à partir d'une comparaison des habitats cartographiés dans l'étude de l'état initial du site et la photo-interprétation du plan ortho-photo du secteur. Seuls des assolements de cultures ont pu varier entre 2015 et 2022 » : Hors 800 m de haies ont été plantées en 2021 à 200m du site potentiel d'implantation. Les chiroptères chassant dans les haies, l'implantation des éoliennes impacterait leur mode de vie voir leur survie.

En **Page 110** il est mentionnée un impact minoré par le changement de modèles, Hors le changement de modèle d'éolienne entrainera une surface de balayage des pales d'éoliennes plus grande, plus de danger pour les rapaces, chauve souris et oiseaux migratoires.

-De la présence avérée d'espèces protégée (rapaces, chauve-souris), raison de la demande de dérogation à la législation pour la destruction des espèces protégés. Une autorisation d'implantation créera un précédent grave dans le Loir et Cher, légitimant la destruction des espèces protégées alors que le Président de la République s'est fortement engagé pour la préservation de notre biodiversité. Cf: Site l'Elysée, (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/ecologie>).

- De la forte biodiversité présente sur le site potentiel d'implantation et de sa situation géographique, sur un axe de migration pour les oiseaux

-Des faits graves faisant état du mépris et de la violation de la loi par le maire d'Epuisay, à l'origine de la décision d'implantation des éoliennes. Cf : compte rendu public du 11 décembre 2023, lors duquel, en réponse à une remarque d'un élu lui signalant qu'il doit appliquer la loi, le maire a déclaré "qu'il sera hors-la-loi et que c'est lui qui commande". De plus, le maire a refusé de clore ce conseil municipal alors que le quorum n'était pas atteint, plaçant ainsi la séance dans l'illégalité. De manière délibérée, il a également dissimulé des informations au conseil.

-Des risques liés à la projection de glace sur la départementale

Je suis contre le projet d'implantation des éoliennes à Epuisay.

Bien cordialement
Camille Gelot
Savigny-sur-Braye